

APPEL À PROJETS

Ensemble, redonnons vie à l'Auberge des Vergers : un lieu de rencontre, de saveurs et de culture au cœur du quartier !

L'Auberge des Vergers, située à Meyrin, est un espace clé au sein de l'agro-écoquartier des Vergers. Afin de pouvoir profiter à nouveau de cet espace, la coopérative Voisinage lance un appel à projet pour la gestion d'un espace de restauration/bar-café et d'une salle culturelle.

L'écoquartier Les Vergers comprend 1350 logements répartis dans 30 bâtiments. Bâti sur un terrain d'une superficie d'environ 16 hectares, il accueille environ 3'000 habitants et 10'000 m² de surfaces commerciales. Ce quartier exemplaire est basé sur les trois piliers du développement durable : solidarité sociale, responsabilité environnementale et efficacité économique. Il a été finalisé en 2023.

La Coopérative d'habitation Voisinage créée en 2008 a pour objectif le développement de la vie de quartier, la mixité intergénérationnelle, sociale, culturelle et fonctionnelle, la participation et l'écologie.

L'Auberge des Vergers a pu bénéficier d'une participation à son financement de base par la Fondation Qualité de Vie de Quartier. Celle-ci a pour but de favoriser la qualité de vie des habitants dans les quartiers du canton de Genève, elle a financé notamment l'isolation phonique de la salle culturelle, ainsi qu'une partie de l'aménagement de la salle du restaurant.

La Fondation Ensemble s'est impliquée dans l'Auberge depuis deux ans. Notre souhait est donc que la Fondation et ses bénéficiaires puissent continuer à travailler au sein du nouveau projet.

Ce projet visera à offrir un lieu convivial et inclusif, ancré dans la dynamique locale, en mettant en avant une alimentation durable et une programmation culturelle variée et participative.

OBJECTIF DU PROJET

L'appel à projet est organisé en deux volets :

1. **Volet restauration** : Gestion du restaurant et du bar-café.
2. **Volet culturel** : Programmation et animation de la salle culturelle.

Les candidats peuvent proposer une offre complète ou se concentrer sur un seul des volets. Dans ce cas, ils devront se rapprocher d'un autre candidat proposant l'autre volet afin de répondre à l'ensemble de l'appel à projet. La coopérative Voisinage pourra faciliter les mises en contact.

Il est primordial que les candidats accueillent favorablement les projet émanant d'associations locales ou d'habitants de la région.

CONDITIONS

Comment postuler ?

Les candidatures doivent contenir :

1. Une présentation du porteur de projet et de son équipe.
2. Une description du concept proposé pour un ou les deux volets.
3. Un plan financier prévisionnel.
4. Un plan de mise en œuvre avec un calendrier indicatif.

Délai de soumission

1er août 2025

Les dossiers seront analysés par un comité de sélection en fonction de leur pertinence et de leur conformité avec les critères énoncés.

QUELS SONT LES CRITÈRES À REMPLIR ?

Volet restauration

L'espace restauration devra s'inscrire dans une démarche responsable, locale et inclusive et intergénérationnelle (enfant, adolescent, adulte, personnes âgées). Les critères principaux sont les suivants :

- Lieu privilégié pour la vie de quartier
- Lien avec la filière alimentaire des Vergers et le Super marché Paysans Participatif de La Fève
- Collaboration avec la Fondation Ensemble
- Utilisation de produits locaux et de saison
- Proposition d'alternatives végétariennes et véganes
- Carte simple mais de qualité, et possibilité de petite restauration (tapas, brunchs, etc.)
- Tarifs abordables
- Financement alternatif (subventions, système de cotisation, etc)
- Espace adapté aux familles

QUELQUES IDÉES D'HABITANTS DU QUARTIER

- Inclusivité et engagement social :
 - Organisation de repas de quartier mensuels
 - Participation à des initiatives locales et soutien à l'emploi des personnes en difficulté
- Ambiance et animation :
 - Soirées à thème (jeux, karaoké, ...)
 - Espace convivial (grandes tablées)
 - Spectacles en plein air sur la terrasse
- Un concept original :
 - Utilisation des invendus alimentaires
 - Librairie-café ou bar à jeux

Marche à suivre

- 1) Télécharger le formulaire de candidature sur le site de la coopérative Voisinage :

www.cooperative-voisinage.ch
- 2) Compléter et envoyer le dossier à **gt.auberge@cooperative-voisinage.ch** d'ici au **1er août 2025**.
- 3) Présentation orale des projets présélectionnés devant le comité en **septembre 2025**.
- 4) Annonce des projets retenus en **octobre 2025**.

Toutes les annexes se trouvent sur le site de la coopérative Voisinage.

Volet culturel

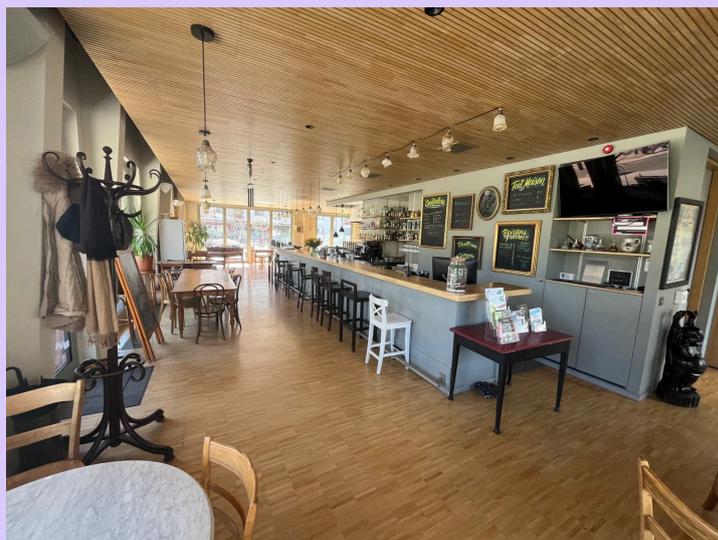
L'espace culturel devra proposer une programmation variée et ouverte aux initiatives locales. Il sera un lieu de rencontre et d'expression artistique.

- Diversité des activités, par exemple : concerts, théâtre, standup, danse, spectacles pour enfants, cinéma, lectures publiques, débats littéraires, ...

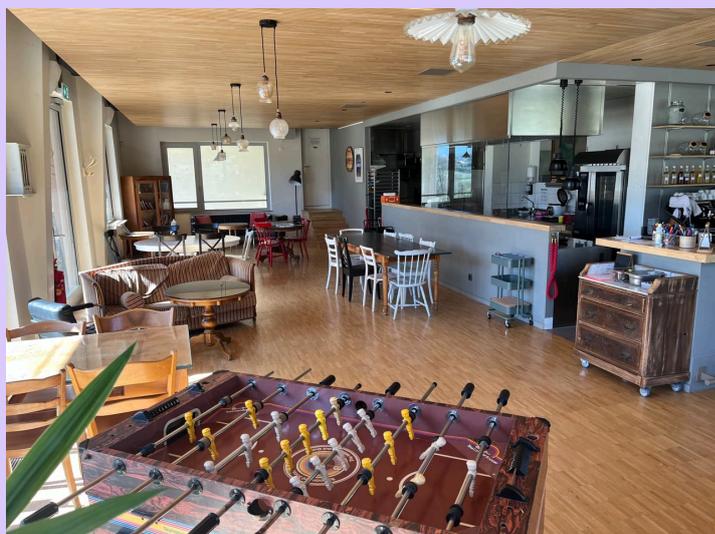
LOCAUX ESPACE RESTAURATION

L'espace restauration comprendra les locaux suivants au rez de chaussée :

- Café (107 m²)



- Salle à manger et cuisine (62 m²)



Ainsi que les locaux suivants au R1 :

- WC femmes & hommes et handicapés (16 m²)
- WC et douche employés (4 m²)
- Local technique (19 m²) : Ventilation et stock
- Locaux de stockage (4m²) : chambre froide

LOCAUX ESPACE CULTUREL

L'espace culturel comprendra au R1 :

- Salle culturelle insonorisée et équipée + régie (112 m2)



Le loyer total pour les deux espaces s'élève à 3000 francs par mois + charges.

POUR TOUTE QUESTION, VISITE OU DEMANDE D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES, VEUILLEZ NOUS CONTACTER :

GT.AUBERGE@COOPERATIVE-VOISINAGE.CH

VOISINAGE
société coopérative d'habitation

WWW.COOPERATIVE-VOISINAGE.CH